



## Plan d'aménagement local PLAN DES SURFACES AGRICOLES

0 500m 1:10'000

### LEGENDE

-  A (surface d'assolement)
-  AB2 (surface d'assolement nouvelle)
-  B1 (surface apte à la culture des champs en cas de nécessité)
-  B2 (surface apte à l'utilisation herbagère)
-  C (surface peu apte à un usage agricole)
-  zone à bâtir
-  extension de la zone à bâtir
-  aire forestière

